



# Pourquoi la note de la direction des rédactions ne suffit pas

Ce lundi matin, la note du directeur des rédactions Denis Carreaux nous informe d'un changement dans la gestion des "unes" des titres du groupe Nice-Matin notamment, en instaurant une "collégialité", afin d'éviter tout dérapage éditorial après le titre de une sur l'affaire du prédateur sexuel. On ne peut que saluer cette mesure, comme le cycle de tables rondes de la semaine passée, mais cela ne suffit pas. Il faut des mesures à la hauteur des enjeux et des témoignages, recueillis la semaine passée, pour faire face aux risques psychosociaux.

Après deux communiqués du SNJ et l'appel d'un collectif, un premier cycle d'ateliers a ainsi permis à une quarantaine de journalistes d'ouvrir le débat, d'essayer d'apporter des solutions éditoriales au traitement des affaires sensibles et des préconisations de gestion de ressources humaines dans le cadre de l'égalité hommes-femmes ou de la représentativité de la diversité.

Cette démarche a aussi fait émerger un problème profond : un manque de dialogue serein affecte le contenu éditorial. Nous avons été témoins d'un malaise, de souffrances et de peur. Nous avons entendu des journalistes révéler ne plus oser contribuer au processus éditorial par crainte d'être rabaissés au rang de "junior", "renvoyées" à leur condition de femme ou humilié par un rédacteur en chef.

Des exemples de comportements inappropriés récurrents datant de plusieurs années et ayant déjà fait l'objet d'alertes ont été remontés. Nous sommes ainsi face à de vrais risques psychosociaux. Il est de la responsabilité de la direction des rédactions, de la direction des ressources humaines et de la direction générale de prendre en compte cette problématique et de régler cette situation sans attendre. Tout en poursuivant un processus concerté d'évolution bénéfique pour toute l'entreprise. En écoutant réellement ce qui se dit.

*Le 15 novembre,  
Le bureau.*